Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20260226-2026_12-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56410)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN ,Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Gaelle BOBON-LE GAL, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Éric BURH, Carine HENRY, Claude GUEGAN, Marc HAMONIC, Serge PERRET, Julie CRUZ, Morgan CARIMALO, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Noyale LEFEBVRE, Anne LE LU, Christine LE FLAO, Nicole BRUNON, François-Joseph LE BIHAN, Thierry LAMOURIC.

***ABSENCES ET POUVOIRS* :**

Est nommée secrétaire de séance :

Votants	**23**
Exprimés	**23**
Pour	**19**
Contre	**4**
Abstention	**0**

Délibération n° 2026-12

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame LE FORESTIER, Adjointe au Maire en charge des finances, présente le document budgétaire soumis au vote. Une présentation plus détaillée des comptes été jointe à la convocation de la présente séance, et a été étudiée par la Commission des finances en date du 19 février
La présentation ne soulève aucune question ou observation.
Le budget 2026 peut être résumé de la façon suivante :

Section de fonctionnement

Total des dépenses 2 950 400 **€** *(dont transfert en investissement 304 700 €)*
Total des recettes 2 950 400**€**

Section d'investissement

Dépenses
- Proposition nouvelles 3 373 539.83 €
- Reports 1 476 510.17 €
- Total 4 850 050 €

Recettes
- Propositions nouvelles 3 233 185.58€
- Reports 577 550 €
- Résultat antérieur 1 039 571.86 €
- Total 4 850 307.44 € (sur-équilibre de 257.44 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 4 contre *(François-Joseph LE BIHAN, Nicole BRUNON, Anne LE LU, Thierry LAMOURIC)* **:**

Adopte le budget primitif tel qu'il a été présenté en séance

Le Maire,
Marc ROPERS